

HOTELLERIE DE PLEIN-AIR LES BICHES *****

Chemin de Petite Baisse - 85270 SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

TEL : 02.51.54.38.82 - FAX : 02.51.54.30.74

info@camping-les-biches.com --- www.camping-les-biches.com

Pinède de 100.000 m2 - Grand Confort

Arrêté préfectoral n°11-DRCTAJ/1-864 du 3 Nov 2011

SAS au capital de 954 666€ - SIRET 35370785400017 – APE 5530Z

CONTRAT DE RÉSERVATION du / au / / 2017

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :

VILLE :

Téléphone :

Email :

Nombre de personnes – adultes :

- enfants :

âge enfants :

Animal - chiens de 10 kgs maximum autorisés avec carnet de vaccination à jour :

LOCATION D'HÉBERGEMENT (possible du samedi au samedi, mercredi au mercredi, ou 10 jours)

arrivée de 15h à 20h, départ pour 10h

MOBILHOME 2 chambres confort ou standard

CHALET CANNELLE 4 pers

MOBILHOME 3 chambres confort ou standard

CHALET GITOTEL 6 pers

MAISONNETTE N°

CHALET VANILLE 6-7 pers

CHALET PRESTIGE choix du modèle *vanille tempo – safran – guarana – cannelle tempo – sésame*

LOCATION D'EMPLACEMENT CAMPING arrivée à partir de 14h, départ avant midi

TENTE/CARAVANE dimensions :

ELECTRICITE : oui / non

REGLEMENT ACOMPTE

Verse la somme correspondant à 25% du montant de la location = €

• **Frais de dossier** (10€ pour une location week-end)..... + 21 €

• **ASSURANCE ANNULATION facultative** (voir conditions au verso)

Non je ne désire pas souscrire l'assurance annulation

Oui je souscris : - 11 euros pour un emplacement camping +

- 2,14 euros X _____ nuitées de location + €

ACOMPTE TOTAL = €

par Chèque bancaire à l'ordre de Camping Les Biches chèques vacances

virement IBAN FR7615519390520002020900129 SWIFT BIC : CMCIFR2A

CREDIT MUTUEL St-Hilaire-de-Riez

CB n° _____ Date expiration __ / __ / __ Cryptogramme _ _ _

Le solde sera à régler le jour de l'arrivée avant l'installation.

Le Soussigné déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales au verso.

Date

SIGNATURE DU CLIENT

SIGNATURE DU CAMPING

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

- Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée.
- La location n'est définitive qu'après l'envoi d'une confirmation par le loueur avec le contrat signé et l'encaissement de l'acompte.
- Les dates d'arrivées doivent être rigoureusement respectées : tout retard supérieur à 24h non signalé au camping entraîne l'annulation de la location et la perte de l'acompte.
- ANNULATION : Toute annulation avant la date d'arrivée entraîne la perte de l'acompte. Si le séjour est interrompu, l'acompte et le montant réglé à l'arrivée reste dû.

Une assurance annulation facultative mais conseillée est proposée : elle garantit le remboursement des sommes versées en cas de force majeure empêchant le séjour (voir conditions contrat Sart Assurances)

- dans le cas d'une annulation plus de 30 jours avant la date d'arrivée = remboursement de l'acompte versé, dans la limite de 20% du prix total.

- dans le cas d'une annulation moins de 31 jours avant la date d'arrivée = remboursement de l'acompte réel versé.

Départ anticipé pendant le séjour (voir conditions Sart Assurances) = remboursement des jours non utilisés.

- SEJOUR : les hébergements sont loués en haute saison du samedi/dimanche/mercredi 15h au samedi/dimanche/mercredi suivant 10h, sauf accord particulier avec le loueur.
 - à l'arrivée le solde du séjour et une caution de 330 euros (chèque ou n°CB) seront demandés.
 - le locataire est tenu de contrôler et de signaler le jour même ou le lendemain, toute anomalie remarquée.
 - dans le cas où la location n'est pas propre à l'arrivée, le locataire doit le signaler aussitôt, afin qu'une personne soit envoyée pour le ménage.
 - le jour du départ entre 9h et 10h, un état des lieux est effectué : la location doit être laissée propre, sinon une somme de 90€ sera retenue sur la caution.
 - la caution est alors restituée, ou dans un délai d'une semaine si le locataire est parti en-dehors des horaires prévus.
 - toutes les locations sont équipées de couvertures, alèses, oreillers : le locataire doit prévoir le linge de toilette et les draps.
 - seuls les barbecues à gaz sont autorisés (barbecues au charbon sont interdits par arrêté préfectoral) : toutes les locations sont équipées d'un barbecue à gaz, la bouteille restant à la charge du locataire.
- MINEURS : Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.
- VISITEURS : Les visiteurs doivent se présenter à l'accueil et laisser leur véhicule sur le parking extérieur. Ils sont sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent et doivent régler le tarif visiteur en vigueur.
- ANIMAUX : les chiens de 10 kgs maximum sont autorisés, tenus en laisse. Le locataire devra présenter le carnet de vaccination et s'acquitter d'un supplément de 3,50 euros par jour. Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits sur le terrain.
- PISCINE : l'accès est gratuit et réservé aux clients du camping, munis d'un bracelet. Les caleçons de bain sont autorisés.
- Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping